



Consultez le site Internet
de l'Aspro Miniji sur
<http://asprominiji.org>



FLASH 81

ASPRO MINIJI FLASH INFOS

Table des matières
Compte rendu AG Balaruc
Résultat Loire
Match Racing
Divers Infos
Les Voeux du Président
Petites annonces

**Nous vous souhaitons
de passer de tres**

**bonnes fêtes de fin
d'Année**



Retrouver les flashes et les documents
sur notre site
<http://asprominiji.org>

Lassemblée générale s'est tenue le Mardi 24 Aout 2010 à 18h dans les locaux de la Base Municipale de Balaruc-les-Bains. Le quorum a été très vite atteint, dès 18h l'assemblée a pu commencer et notre président Marcel Poymiro a commencé l'assemblée avec un bon discours d'ouverture. Les documents concernant l'assemblée ont été distribués en deux fois. Une première partie a été envoyée par courriel avec la convocation à l'AG, soit les bilans des



Compte rendu de l'Assemblée Générale Balaruc 2010

régions CVSQ, PACA, Midi Pyrénées, Pays de la Loire, ainsi que les projets 2011. La deuxième partie des documents a été fournie lors de l'émargement au début de l'assemblée dans une pochette qui comprenait le mot du président, le rapport moral 2010, le rapport de jauge 2009-2010, le bilan financier et le budget prévisionnel 2010-2011, ainsi qu'une feuille représentant le nombre de voix dont le représentant est porteur et une enveloppe en cas de vote à bulletin secret. La feuille d'émargement fait

ressortir 18 signataires sur les 28 possibles c'est-à-dire les propriétaires associatifs ou particuliers ayant acquittés leur cotisation dans les limites de temps prévues par nos statuts. Le nombre total de voix s'élève à 68 sur les 93 possibles.

Après avoir remercié toutes les personnes présentes le Président promet comme de coutume « d'essayer de respecter la durée prévue de cette réunion ! » et ce grâce au fait que nous avons envoyé un maximum d'informations et documents par courriel. Il insiste aussi fortement sur l'intérêt que vous portez à VOTRE association.

Après le discours du Président (document fourni), l'assemblée extraordinaire commence.

Présentation par Marcel

Poymiro des modifications prévues pour nos statuts : Article premier sur l'adresse du siège de notre association, on ajoute « ou l'adresse du club ou il est licencié » Article 7 Composition : « L'AS.PRO.Miniji se compose de membres propriétaires, ou d'utilisateurs ayant acquittés la cotisation à l'association. ». Ceci afin de prendre en compte la particularité des bateaux prêtés ou loués, et de donner le droit de vote à l'assemblée aux utilisateurs de Miniji.

Ces modifications sont soumises au vote direct :

* Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 68
Les modifications sont acceptées

L'assemblée extraordinaire est terminée nous sommes passés à l'assemblée générale ordinaire.

Deuxième point : Adoption du PV de l'AG 2009

* Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 68
PV de l'AG 2009 adopté.

Troisième point : Rapport et bilan moral présenté par le secrétaire Serge de Sousa (document fourni),

* Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 68
Rapport et bilan moral adopté.

Quatrième point : Compte rendu Financier présenté par notre trésorier Jean Claude Mirc(document fourni)

Cinquième point :

Présentation du budget prévisionnel (document fourni)

Les deux points sont soumis au vote de l'assemblée

* Résultat du vote : Contre : 0

– Abstention : 0 – Pour : 68
Quitus est donné

Sixième point : Les projets 2011-2012 commentés par Marcel Poymiro

* Résultat du vote : Contre : 0

– Abstention : 0 – Pour : 68

Projets 2010-2011 adoptés

Septième point; bilan de la

Jauge (lecture Marcel

POYMIRO) et projets de

modification de jauge

présentés par Guy

LASSALES

Marcel POYMIRO fait la

lecture du bilan 2010 établi

par Gilbert MAURY et

demande à Guy Lassales de

lire les propositions de

modification de la jauge pour

2011.

Avant la lecture des

propositions de modifications

Gregory BOYER-GIBAUD

intervient car il s'étonne

qu'une demande formulée

l'année dernière sur le

diamètre des drisses ne figure

pas dans les demandes de

modifications.

Marcel POYMIRO répond

qu'une procédure a été mise

en place pour que les

demandes soient présentées

et étudiées par le mesureur

concernant la partie

règlementaire et la cotec pour

la partie technique. Cette

demande reçue trop

tardivement ne peut pas être

présentée. De plus il rappelle

que cette demande a déjà fait

l'objet d'un vote négatif, que la

question a été reposée

l'année dernière, et qu'elle a

entraîné une discussion entre

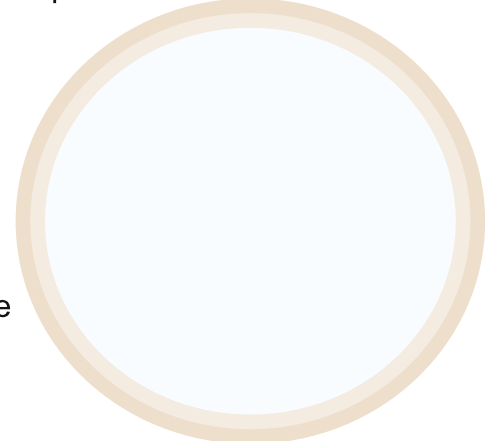
plusieurs membres de

l'association sans déclencher

de vote puisque non inscrite à l'ordre du jour. Il propose que cette question soit représentée l'année prochaine en respectant la procédure. Le comité directeur décidera alors si elle est retenue ou non comme le prévoira le nouvel article du règlement Intérieur Marcel POYMIRO proposera par la suite un rajout d'article au RI pour éviter ce type de situation.

Les points de modification soulevés seront soumis à un vote différé. Celui-ci sera envoyé par mail.

Grâce aux mesureurs locaux les nouveaux bateaux pourront être mesurés à la



sortie du chantier. Les frais inhérents à ce de mesurage devront être prévus en plus du prix du bateaux.

Première modification afin d'être en adéquation avec ISAF.

*Ajouter une mesure pour la largeur au quart de la GV.

Deuxième modification :

*Corriger la masse de certains mâts, dont certains ont une masse inférieure à la masse mini.

Après une discussion entre les membres présents et le

bureau, tout le monde s'est mis d'accord pour attendre que la commission technique propose une solution technique fiable à l'accroche de la masse supplémentaire sur le mat. La COTEC étant d'accord sur le principe d'égalité mais doit réfléchir à une solution sans danger. Les autres modifications proposées dans le document fourni par Gilbert Maury, seront elles aussi soumises au vote différé, qui sera proposé par courriel.

A 19h 25 nous abordons le rapport de la commission technique par Guy Lassalle.

Huitième point: Bilan des réalisations de la COTEC : Réception et suivi de la construction du nouveau

Miniji, l'ambitieux programme de suivi s'est résumé à une télé- réunion avec le fournisseur, et de nombreux échanges téléphoniques.

Réalisation des essais de flottabilité avec Yves Le Fur en cour de réalisation

La commission technique a travaillé sur l'analyse des problèmes techniques soulevés par le jaugeur et par les membres de l'Association, aucun autre sujet n'a été traité par la Commission Accessibilité ; pas d'activité Mise en forme des rapports d'incidents « matériel : aucun cas rapporté Evocation des sujets techniques traités par des membres de l'Association :

Foc auto vireur poursuite de la

mise au point du foc bômé compensé

Réparation des plages avant affaissées.

Conclusion : Activité inférieure aux prévisions, retard dans la construction du nouveau

Miniji, pas de sollicitation justifiant d'une mise en route de la commission.

Prévision 2011

Suivi de la construction du nouveau Miniji

Analyse des problèmes techniques soulevés par le jaugeur et mes membres de l'association*

Travaux sur l'accessibilité siège compensateur de gîte et foc auto vireur.

Neuvième point :

Actions et bilans de la commission

Mixte : par Yves Leroux et Pierre St Marty

Y Leroux refait l'historique de la

commission mixte en retraçant sa création.

Il souligne, la difficulté de trouver des jeunes, rappel les aides apportées aux clubs sur

la sensibilisation la formation. Il nous rappelle que la FFH n'a aucun corps arbitral. M. ST Marty présente les actions de la

commission en insistant sur le fait que la commission mixte est bien appréciée et reconnue. Il en profite pour annoncer une réunion le jeudi à 9h.

Dixième point : modification des RI. Marcel POYMIRO propose le rajout d'un article au règlement intérieur visant à

réglementer l'étude de proposition de modification de la jauge lorsque la même demande a déjà été soumise au vote dans un délai de moins de 3 ans (sauf bien sûr en cas d'urgence ou

d'éléments nouveaux)

Cette proposition vise à éviter l'étude répétitive de modifications déjà étudiées.

* Résultat du

vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 68

Modifications votées

Question diverse : Une question concernant les cotisations des propriétaires privés de Gérard Boudinet. Pour répondre à sa préoccupation, il sera étudié par le comité directeur et proposé au vote lors de la prochaine assemblée un tarif propriétaire privé inférieur au premier tarif actuel mais qui ne donnera droit qu'à une voix lors des assemblées..

Conclusion par le représentant de la FFV M. VIDAL Il insiste sur l'intérêt que porte la FFV sur cette manifestation et donne pour



preuve l'engagement de la FFV de mettre en place un corps arbitral de grade 3, ce qui est très important.

L'assemblée se termine en se donnant rendez-vous en Aout 2011



Ligue de Voile des Pays de la Loire
Championnat Régional Open Miniji 2010-2011

Classement Handisport

Edition du 22/10/2010 à 09h00

6 Concurrents (2 épreuves courues - 2 épreuves admises - 2 épreuves retenues)

Régates prises en compte :

Régate N° 1 du 26/09/2010 CRITERIUM OPTI-PAV COUPE REGIONALE MINIJ1 (5 classés)

Régate N° 2 du 16/10/2010 championnat de bretagne mini ji la roche bernard (3 classés)

- 1 CARPIER Mathieu S N O NANTES
- 2 ROZE Emmanuel S N O NANTES
- 3 MEZIERE Guy C N VAL DE SARTHE
- 4 CRON Audrey S N O NANTES
- 5 KERVAGORET Michel C N VAL DE SARTHE
- 6 SIMON Gerard C N VAL DE SARTHE

ACB
Atelier
constructeur de
MINIJ1
Serge le Roux
06.16.57.16.59

Classement Scratch

Edition du 22/10/2010 à 09h02

14 Concurrents (2 épreuves courues - 2 épreuves admises - 2 épreuves retenues)

Régates prises en compte :

Régate N° 1 du 26/09/2010 CRITERIUM OPTI-PAV COUPE REGIONALE MINIJ1 (12 classés)

Régate N° 2 du 16/10/2010 championnat de bretagne mini ji la roche bernard (6 classés)

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1 DRYE Eric C N VAL DE SARTHE | 10 POLLET Christian C N VAL DE SARTHE |
| 2 CARPIER Mathieu S N O NANTES | 11 CRON Audrey S N O NANTES |
| 3 ROZE Emmanuel S N O NANTES | 12 KERVAGORET Michel C N VAL DE SARTHE |
| 4 DELTOUR ALEXANDRA S N O NANTES | 13 STEIGER Michle C V DE LA FLECHE |
| 5 AMOUREUX Marie C N VAL DE SARTHE | 14 SIMON Gerard C N VAL DE SARTHE |
| 6 HARLE Sylvie S N O NANTES | |
| 7 CARTEREAU Daniel C N VAL DE SARTHE | |
| 8 MEZIERE Guy C N VAL DE SARTHE | |
| 9 DRONNE Didier E V DE MARCON | |

Match Racing 6 et 7 Novembre 2010

Club organisateur

Voile Handi Valide en Midi-Pyrénées Base
des étangs 81710 Saïx

Historique

Lancée il y a plusieurs années au niveau de la ligue Midi-Pyrénées, l'épreuve d'initiation au Match Racing a connu un retentissement hors de la ligue avec en 2005, 2006 et 2007 une participation croissante de coureurs extérieurs à la ligue.

En 2008, est créé le premier Critérium National de Match Racing sur Miniji ouvert à huit coureurs valides et handicapés sélectionnés par les ligues, proportionnellement à leur participation au National Miniji. Les Minijis complets étaient fournis par le club organisateur Voile Handi Valide.

Pour diverses raisons le Critérium n'a pu se courir en 2009. C'est donc le deuxième Critérium

National de Match Racing sur Miniji que s'est couru cette année.

L'expérience de 2008 nous a poussés à effectuer les modifications suivantes cette année :

- Les coureurs pouvaient courir avec leur matériel ou le louer sur place. Deux coureurs seulement sont venus avec leur coque, tous ont courus avec leur voile.
- Le nombre de coureurs sélectionnés passe de huit à douze. La défection, deux jours avant, de quatre coureurs sélectionnés, a obligé de reconduire le schéma à huit coureurs.
- Afin d'adapter les RCV aux handicaps, les modifications suivantes sont apportées :
 - (a) Modification de la RCVC6.1.a : Suppression du pavillon Y, remplacé par l'appel à la voix, fort et clair.
 - (b) Modification de la RCVC5 : Les réponses des Umpires aux réclamations des coureurs doivent être faites avec pavillon+sifflet+couleur du pavillon à la voix.
 - (c) Ajout d'une RCVC2.12 : Lors d'un engagement, le bateau établissant l'engagement doit l'annoncer, certains coureurs



étant dans l'impossibilité de se retourner pour voir l'engagement. En cas d'abus sur l'annonce d'un engagement (non sportivité), les Umpires pourront pénaliser l'annonce abusive avec annonce de la couleur + pavillon rouge (pénalité immédiate).

Comité d'organisation

Président : Jacques SICARD

Membres : les membres du club

Arbitrage

Comité de course

Président : Pierre-Luc Blanc CTR Languedoc – Roussillon

Assesseurs : Robert Rougé (VHV), Jean et Françoise Laval (CYVP), Jean-Yves Leroux

Jury

Président : Denis Vanier (Umpire National)

Assesseur : Mathieu Auréjac (Umpire régional)

Partenaires

- Région Midi-Pyrénées
- Conseil Général du Tarn
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des personnes du Tarn
- Communauté de Commune Sor Agout
- Ligue Midi-Pyrénées de voile
- Ligue Midi-Pyrénées Handisport
- Comité départemental Handisport
- Comité Départemental de Voile
- Banque Populaire

Vendredi après-midi

Réception de coureurs qui prennent possession de leur bateau. Une séance d'entraînement au départ était prévue mais l'étang est un miroir et nous nous contentons d'un rappel théorique.

A la demande de certains coureurs, après consultation du président du Jury et de l'ASPROMINIJI deux avenants sont pris par le président du Comité de Course :

Avenant n° 1

La procédure de départ est simplifiée et se déroulera ainsi :

- * H – 9 : Pavillon F ↑
- * H – 8 : Pavillon F ↓ et flamme 1 ↑
- * H – 7 : Pavillon P ↑
- * H – 5 : limite pour entrer dans la zone de pré-départ
- * H – 4 : flamme 1 et pavillon P ↓ (départ pour le premier match) et flamme 2 ↑

* H – 3 : Pavillon P

* H – 1 : limite pour entrer dans la zone de pré-départ

* H : Pavillon P et flamme 2 ↓ (départ match 2)
Avenant n°2

En accord avec le président de l'ASPROMINIJI et le président du Jury, le président du Comité de Course décide de modifier la section J article J.1.1 en donnant une dérogation

pour l'épreuve, au coureur valide Hubert Prouvost pour utiliser sur son bateau des commandes électriques destinées aux handis afin de tester la fiabilité de ces installations dans le cadre du

Match Racing qui raccourcit les délais entre les manoeuvres.

Samedi

8h30 : Après le petit déjeuner offert à tous, coureurs et bénévoles du club, la préparation des bateaux se fait sans précipitation, le vent est un peu en retard. Si, en regardant bien, il y en a qui travaillent.

10h : Briefing de Denis Vanier sur les particularités du Match Racing devant des coureurs attentifs. Le vent tardant à venir, Denis s'est prêté de bonne grâce aux questions nombreuses des coureurs

12h : C'est l'heure prévue pour le premier départ. Le vent n'ayant toujours pas daigné se

montrer, on commence par la distribution des paniers repas

préparés par les bénévoles du club.

13h30 : toujours pas de vent, mais le Comité de Course est sur l'eau et le Président Pierre-Luc Blanc en profite pour nous montrer ses grandes qualités de rameur. Les Umpires sont prêts aussi pour profiter du premier souffle.

Rodrigue et Germain profitent de ce temps mort pour faire du rangement. Mais une dérive d'Acces, c'est très lourd et il n'est pas facile de trouver le centre de gravité, 14h : Afin de permettre à ceux qui désirent aller voir les coureurs sur l'eau, mise à l'eau du Manalo.



Engin conçu au club, sur une idée de Pierre Saint Marty, pour ceux qui veulent manaler sur l'eau. (manaler est un néologisme signifiant pédaler avec les mains). Côté restauration, les dames arrivées

commencent l'aménagement de la salle, avant d'attaquer la préparation du repas du soir

15h : Après une risée de Nord suivie d'une de Sud, une petite brise de Nord-Est se décide à recouvrir l'ensemble du plan d'eau.

Le CC décide donc de lancer une course en flotte qui servira à départager les égalités en fin d'épreuve.

Résultat : 1ère Christine Cavill, 2ème Jean-Claude Mirc, 3ème Magali Moraines, 4ème Benoit

Galinou,

5ème Christian Rivals, 6ème Hubert Prouvost, 7ème Eric Dupouy, 8ème Philippe Bourdiol.

La compétition est lancée.

Flight 1

Course 1 : Avec un vent très faible, Jean-Claude (bleu408) prend un bon départ et semble pouvoir contrôler Magali mais celle-ci réussira à se dégager et gagnera le match.

Flight 2

Course 1 : Benoit (jaune33) prend un meilleur départ qu'Eric, mais c'est Eric qui gagne. Dans la course 2 Christian (bleu) bat Christine après une course serrée, surveillée de près par l'Umpire Denis.

Flight 3

Concentration maximale du Comité de Course.

Flight 4

Le vent est en train de tomber et c'est dans un dernier souffle que Benoit (bleu) bat Christian.

Tout le monde a participé au rangement et à 17h30, les coureurs se retrouvent avec les Umpires pour un très intéressant débriefing des quatre flights courus. Le nombre important de pénalités prouve que les matches sont serrés entre les compétiteurs. Il faudra penser demain à mettre en pratique toutes les remarques qui viennent d'être faites.

Repas des coureurs

Pendant ce temps la brigade des dames s'active en cuisine pour préparer apéritif et repas.

Au menu :

Apéritif (sangria et tapas)

Assiette anglaise

Cassoulet

Fromage

Tarte aux pommes

Les convives paraissent satisfaits.

11h extinction des feux, un vent modéré de nord-ouest s'est levé, il est prévu qu'il tienne demain.

Reprise flight 5 à 10h.

Dimanche

Réveil à 7h30 pour les arbitres. Petit déjeuner au radar.

9h : Le vent est là, il ne pleut pas.

De nombreux bénévoles du club sont là pour aider à la mise en place.

10h : pavillon F, le flight 5 est lancé.

Course 1 : Magali (jaune 243), dans le vent arrière, croise Hubert encore dans le bord de près. La victoire est assurée.

Course 2 : Départ très serré entre Jean-Claude (jaune 408) et Philippe. Les deux Miniji sont toujours restés au contact mais Philippe garde l'avantage.

Flight 9

Course 1 : Bon départ de Magali (jaune) devant Eric. Elle le contrôlera assez longtemps mais Eric gagne.

Flight 10

Course 1 : belle séquence de circling entre Christian (bleu

231) et Hubert qui se termine par une pénalité pour Christian. Victoire d'Hubert.

Course 2 : Christine (jaune 238) part avec un net avantage sur Philippe mais perdra le match.

Flight 11

Course 1 : Arrivée très serrée de Magali (jaune 243) devant Christine.

Flight 12

Course 2 : Un des matches les plus disputés.

Philippe (jaune 35) a pris l'avantage au départ, Eric reprend l'avantage et le perd de nouveau à la deuxième bouée au vent. Victoire de Philippe.

Eric se rend compte qu'il vient de perdre la compétition sur ce match.

Flight 13

Course 1 : Excellent départ de Magali (bleu 243) devant Christian. Elle s'envole vers la victoire du match et du Critérium.

Les résultats Les vainqueurs sont en bleu

Flights BLEU JAUNE

1 JEAN CLAUDE MIRC [MAGALI MORAINES](#)
[PHILIPPE BOURDIOL](#) HUBERT PROUVOST

2 [ERIC DUPOUY](#) BENOIT GALINOU

[CHRISTIAN RIVALS](#) CHRISTINE CAVILL

3 [MAGALI MORAINES](#) PHILIPPE BOURDIOL

HUBERT PROUVOST [JEAN-CLAUDE MIRC](#)

4 [BENOIT GALINOU](#) CHRISTIAN RIVALS

CHRISTINE CAVILL [ERIC DUPOUY](#)

5 HUBERT PROUVOST [MAGALI MORAINES](#)

[PHILIPPE BOURDIOL](#) JEAN-CLAUDE MIRC

6 CHRISTIAN RIVALS [ERIC DUPOUY](#)

BENOIT GALINOU [CHRISTINE CAVILL](#)

7 [MAGALI MORAINES](#) BENOIT GALINOU

JEAN-CLAUDE MIRC [ERIC DUPOUY](#)

8 CHRISTINE CAVILL [HUBERT PROUVOST](#)

CHRISTIAN RIVALS [PHILIPPE BOURDIOL](#)

9 [ERIC DUPOUY](#) MAGALI MORAINES

BENOIT GALINOU [JEAN-CLAUDE MIRC](#)

10 CHRISTIAN RIVALS [HUBERT PROUVOST](#)

[PHILIPPE BOURDIOL](#) CHRISTINE CAVILL

11 CHRISTINE CAVILL [MAGALI MORAINES](#)

[JEAN-CLAUDE MIRC](#) CHRISTIAN RIVALS

12 [HUBERT PROUVOST](#) BENOIT GALINOU

ERIC DUPOUY [PHILIPPE BOURDIOL](#)

13 [MAGALI MORAINES](#) CHRISTIAN RIVALS

CHRISTINE CAVILL [JEAN-CLAUDE MIRC](#)

14 HUBERT PROUVOST [ERIC DUPOUY](#)

[PHILIPPE BOURDIOL](#) BENOIT GALINOU

Remarques

- On note treize victoires en bleu et quinze en jaune. L'avantage jaune ne ressort pas.

- Les trois premiers ont battu les cinq autres à tous les matches en bleu ou en jaune.

- Entre les trois premiers, Magali (bleu) bat Philippe, Philippe (jaune) bat Eric et Eric (bleu) bat Magali. Même avec les meilleurs on ne retrouve pas l'avantage jaune.

Classement

1ère : Magali Moraines (6 victoires) Voile Handi Valide

2ème : Eric Dupouy (6 victoires) Voile Soustons Marensin

3ème : Philippe Bourdiol (6 victoires) Yacht Club de Mèze.

4ème : Jean-Claude Mirc (4 victoires) Voile Handi Valide

5ème : Hubert Prouvost (3 victoires) Voile Soustons Marensin

6ème : Christine Cavill (1 victoire) Voile Handi Valide

7ème : Benoit Galinou (1 victoire) Yacht Club de Mèze

8ème : Christian Rivals (1 victoire) Voile Handi

Valide

Conclusions et perspectives

- La phase qualification dans les ligues n'a pas toujours été bien gérée.
- Non participation de ligues lointaines géographiquement. Espérons que le passage à trois jours en 2011 (11, 12 et 13 novembre) décidera les plus éloignés à faire le déplacement.
- Les modifications des RCV concernant les dialogues coureurs –arbitres ont apporté un plus à conserver.
- La procédure de départ réduite augmente le nombre de flights courus sans nuire au déroulement de l'épreuve. Il sera utile de la conserver en 2011 puisqu'il faudra faire courir 22 flights de 3 départs consécutifs.



- Il serait intéressant de prévoir une phase finale avec les trois premiers.

Tout les renseignements sont disponibles sur le site du Club :

<http://www.handi-voile-en-midi-pyrenees.fr>

J'espère que ce compte rendu donnera envie à plus de skippers de venir participer l'année prochaine.



Important

CLUBS ET ORGANISATEURS

Pensez à m'envoyer le classement handi pour chaque régate, et de m'indiquer les nom, prénom, N° de voile et Club.

Tous ces éléments sont importants pour établir la liste officielle des sélectionnés pour le Champioannat de France Handisport.

Merci ...
Le Secrétaire

Miniji neufs:

Vous êtes intéressés par l'achat de Miniji ?
Serge le Roux, constructeur officiel de Miniji vous propose des ses solutions. Des bateaux d'excellentes qualités, et d'un super rapport qualité prix.

Contact:

Au : 02.98.15.85.33

Infos :

La réunion mixte Handivoile annuelle à eu lieu le Dimanche 5 décembre au Salon Nautique avec P. St Marty pour la FFV, J.Y Leroux pour la FFH et P. L Blanc CT Languedoc Roussillon

Infos :

Pensez à acquitter votre adhésion à l'Asprominiji avant les régates de 2011...

Merci



Infos :

RECOMMANDATION IMPORTANTE

Un incident sur un bateau durant le championnat de France à Balaruc m'amène à vous faire cette recommandation importante.

Si vous êtes en possession d'un miniji ancien construit par KL ou qui a fait l'objet de réparations importantes sur la coque, je vous engage à contrôler l'étanchéité des caissons mais aussi la quantité des cubes en polyester présent dans les caissons ainsi que leur état. Je vous engage également à effectuer les tests de flottabilité en remplissant le MiniJi d'eau.

Plusieurs infos se recoupant laissent penser que certains bateaux fabriqués à l'étranger pourraient poser un problème.

Ceci n'est bien sûr qu'une mesure de précaution.

M.P

Le mot du président

Je vous adresse en mon nom personnel mais aussi au nom de tout le comité directeur tous nos vœux pour 2011. Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, la santé, le bonheur, mais également beaucoup de réussite sportive.

Je souhaite que l'année 2011 nous donne l'occasion de naviguer en Miniji le plus souvent possible et que nous serons nombreux à THONONS les Bains pour le championnat de France et le National.

J'espère que les commandes de nouveaux bateaux vont continuer et que dans toutes les régions de France la pratique du Miniji va progresser soit par la création de nouvelles structures soit par l'ouverture de section handi-voile dans des clubs affiliés à la FFV.

Je souhaite que 2011, nous apportera toujours autant de plaisir à naviguer tous ensemble sur des plans d'eau et des clubs de plus en plus nombreux à nous rejoindre.

Pour terminer j'adresse nos meilleurs vœux aux membres de la commission mixte FFH, FFV et aux présidents des deux fédérations en souhaitant qu'ensemble nous continuions à travailler dans le même état d'esprit.

Je les remercie de la confiance et de l'écoute qu'ils ont envers notre association et je suis sûr que notre collaboration servira d'exemple à d'autres sports.

Bonne Année, Bonne Santé et surtout Bon Vent à l'Aspro-Miniji et à tous ses adhérents 2010 et bien sûr à ceux de 2011.

Marcel POYMIRO



Aspro Mini JI

Président : Marcel POYMIRO Tél. : 05 63 63 83 80 - 06 81 30 25 74
Rte de Sanguinet, domaine de la Forge
33260 LA TESTE DE BUCH
Courriel : marcel.poymiro1@aliceadsl.fr

Secrétaire: Serge de Sousa Tél. : 06 61 51 59 84
Impasse santa barbara 13120 Gardanne
Courriel : sds13@free.fr

Trésorier : Jean-Claude Mirc Tél.: 05 61 83 12 92
25 rue des Floralties 31250 Revel
Courriel : jc.mirc@orange.fr

Cotisations 2010 - 2011

1 à 2 bateaux 44€
3 à 4 bateaux 88€
5 à 8 bateaux 132€
+ de 9 bateaux 176€



Affiliation: 16,00 €. Elle n'est due qu'une seule fois, si les cotisations sont réglées régulièrement tous les ans.

A envoyer au secrétaire Serge de SOUSA



Nos Partenaires

Petites Annonces :

Rien pour ce Flash, n'hésitez pas à m'envoyer vos petites annonces, on recherche des Miniji à Vendre.
sds13@free.fr



Atelier Composites de la Baie
Marine - Industrie - Agricole

- Conception, Modification Polyester et Bois modernes
- Réparation, Maintenance, Interventions sur sites
- Vente de Matière premières: Résines, Tissus et Adjuvants

Contact : Serge LE ROUX
"Roz Avel" Créach ar Gall
29250 St POL DE LEON

Tél. 02 98 15 85 33
Port. 06 16 57 16 59
Fax. 02 98 15 85 35

Rapelez tous que ce journal vous appartient...

Afin qu'il puisse continuer à vivre il faut le nourrir

alors n'hésitez pas à m'envoyer toutes les informations textes, photos, programmes, etc. ... que vous jugez utiles de transmettre à

notre groupe de minijistes et de sympathisants.

Ce journal doit être avec notre site internet le reflet du dynamisme

de cette classe. Je sais que sa périodicité est aléatoire,

mais si je veux l'éditer plus régulièrement il faut qu'il se tisse un réseau de circulation d'informations.

Pour mener à bien cette mission délicate, j'aimerais recenser un ou plusieurs correspondants dans chaque club, qui ferait le lien avec l'Aspro miniji, si vous êtes motivés alors contactez moi, merci par avance.

Je vous invite à distribuer informatiquement ce flash dans les CDV, Liges et autres organismes, merci.

Le siège de l'AS.PRO.Miniji est dorénavant au **VHV à Castres**